



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-36681>

Département(s) de publication : 06

Annonce n° 25-36681

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CD des A-M - Direction de la Construction, de l'Immobilier et du Patrimoine

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22060001900016

Ville : Nice

Code postal : 06201

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2025M0030

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service des Marchés du Département des Alpes-Maritimes

Adresse mail du contact : marches@departement06.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 497186000

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Se référer aux documents de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Se référer aux documents de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Liste des certificats de qualification professionnelle exigés ou équivalents : pour les 2 lots : QUALIBAT 5213 : installation de chauffage gaz / fioul en tertiaire supérieur à 1000 m2 ou équivalent

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 28/04/2025 à 15:30
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non
Critères d'attribution : Prix : 70 % Valeur Technique : 25 % Valeur Environnementale : 5%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : 2025M0030 - Réfection des installations de production et de distribution du chauffage pour le Collège St Blaise à St Sauveur sur Tinée et le Collège Jules Romains à Nice
Code CPV principal - Descripteur principal : 45331110
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : Réfection des installations de production et de distribution du chauffage pour le Collège St Blaise à St Sauveur sur Tinée et le Collège Jules Romains à Nice
Lieu principal d'exécution du marché : Département des Alpes-Maritimes 06201 NICE
Durée du marché (en mois) : 12
Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot n°1 - Réfection des installations de production et de distribution du chauffage pour le Collège St Blaise à St Sauveur sur Tinée
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45331110
Lieu d'exécution du lot : Collège St Blaise à St Sauveur sur Tinée 2 Bd St Blaise 06420 St Sauveur sur Tinée
- **Description du lot :** Lot n°2 - Réfection des installations de production et de distribution du chauffage pour le Collège Jules Romains à Nice
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45331110
Lieu d'exécution du lot : Collège Jules Romains 206, Boulevard du Mercantour 06200 NICE

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui
Détail sur la visite (si oui) : Les visites à l'improviste ne sont pas autorisées. Une attestation de visite sera remise par l'acheteur.
Autres informations complémentaires : La visite des lieux est obligatoire. Le technicien chargé de la visite du chantier vous informera de ces conditions lors de la prise du rendez-vous du chantier. Les règlements sont diminués d'une retenue de garantie d'un taux de 5,0% calculée sur le montant TTC des prestations. Les montants ainsi prélevés sont restitués au titulaire à la fin du délai de garantie de parfait achèvement sauf réserves formulées par l'acheteur et non rectifiées par le titulaire. Le titulaire peut en cours d'exécution du contrat demander le remplacement de la retenue de garantie par une garantie à première demande dans les conditions prévues à l'article R2191-36 du Code de la commande publique. Le remplacement de la retenue de garantie par une caution personnelle et solidaire n'est pas autorisé.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/04/2025